

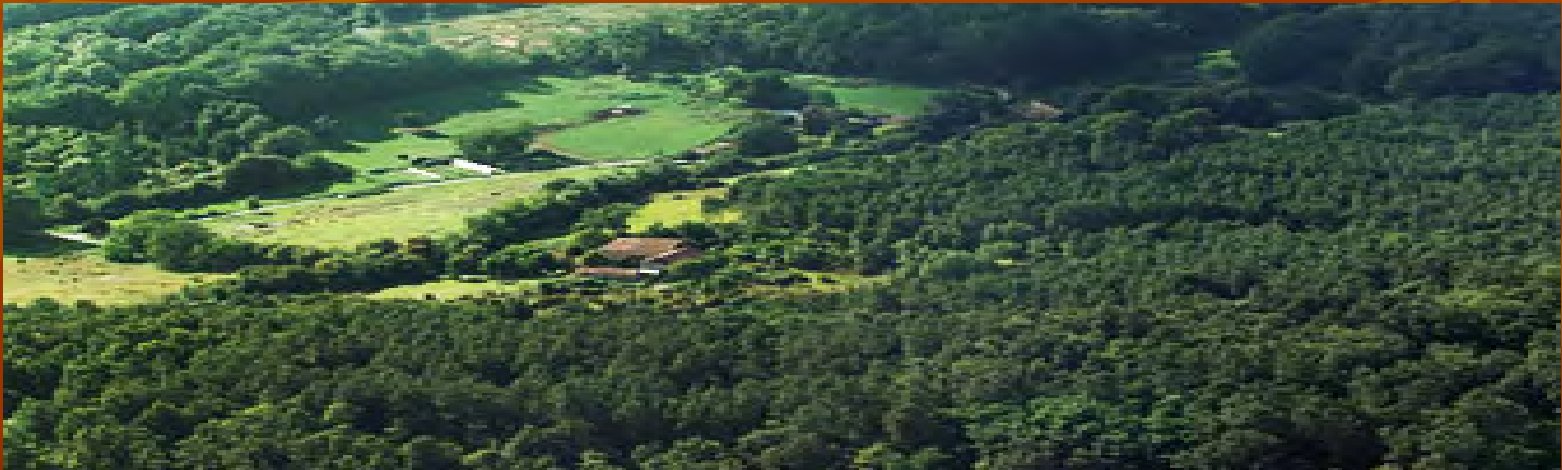
PLAN BOIS ENERGIE ET DEVELOPPEMENT LOCAL



ETAT DES LIEUX :

difficulté pour mobiliser la ressource

- 3ème département le plus boisé de France
- 4ème département pour la récolte (1 000 000 m³ par an)
- 417 000 ha (66% de feuillus et 34% de résineux)
- 99% de forêt privée
- 120 000 propriétaires



LE PLAN NATIONAL

- L'appel à proposition de l'ADEME en 1994
- Les Collectivités lauréates : 13 régions et départements dont la Dordogne
- Les objectifs du Plan :
 - Développement local,
 - Chauffage à partir de plaquettes forestières,
 - Pour les Collectivités ou les entreprises.

UN PARTENARIAT FORT

➤ Financier :

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,
- Région Aquitaine,
- Europe,
- Département



➤ Technique :

- Fédération Départementale des C.U.M.A.



La Fédération Départementale des C.U.M.A.

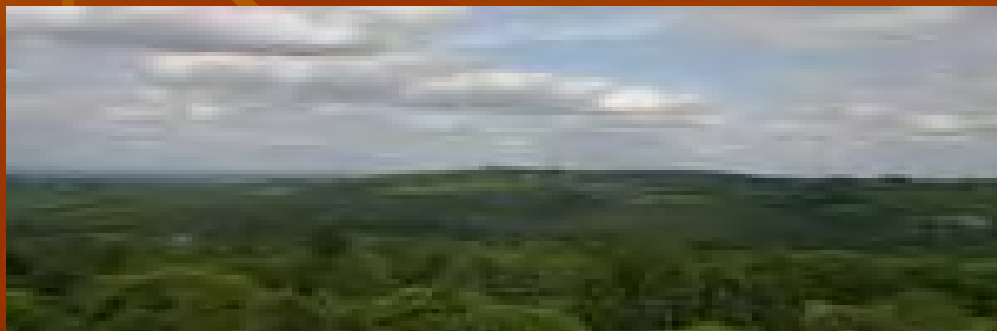
- Un territoire départemental maillé par 210 structures
- Un savoir-faire de proximité appliqué au Plan
- Un partenaire privilégié du Conseil Général de la Dordogne en charge de :
 - La prospection menée avec le service environnement,
 - La réalisation des études de préféabilité

LES OBJECTIF DEPUIS 1994:

- Création de 14 chaufferies bois,
- Valorisation de 8 000 tonnes de bois,
- Entretien de la forêt.
- Développement local

RESULTATS FIN 2008:

- 7 000 tonnes de bois...
- 2 200 TEP économisées,
- 2 660 tonnes de CO2 évitées,
- 70 000 heures de travail injectées dans l'économie locale.



- 280 Ha de forêt entretenue donc valorisée.

RESULTATS :

Evolution des projets

- 27 chaufferies ou réseaux de chaleur en fonctionnement,
- Dont 20 chaufferies de petite puissance (200 KW en moyenne)



- Et 8 chaufferies de moyenne puissance (700 KW en moyenne dont Saint Astier)
- Une explosion des demandes d'étude :
- 18 préfaisabilité en cours

SUIVI DU PLAN :

Fonctionnement et investissement

- Le Guichet Unique Départemental accompagne les maitres d'ouvrages dans les trois phases d'un projet vis-à-vis des co – financeurs Ademe et Région,
- L'étude de pré-faisabilité gratuite, réalisée par le technicien de la FD-CUMA, cofinancement Ademe, Région, Département,
- L'étude de faisabilité financée à 80 %, réalisée par un bureau d'étude privé, cofinancement Ademe, Région, Département,
- La construction, cofinancement Ademe, Région, Département.

SUIVI DU PLAN :

Création d'un réseau d'utilisateurs

- Collecte annuelle des données de fonctionnement de chaque chaufferie,
- Organisation d'un suivi du Plan Bois Energie,
- Organisation de visites de chaufferies et réseaux,
- Mise en place d'un réseau d'utilisateurs.

ORGANISATION DE L'APPROVISIONNEMENT

➤ Les partenaires :

- Fédération
Départementale des
CUMA
- Interprofession du bois
« Interbois Périgord »,
- Centre Régional de la
Propriété Forestière,

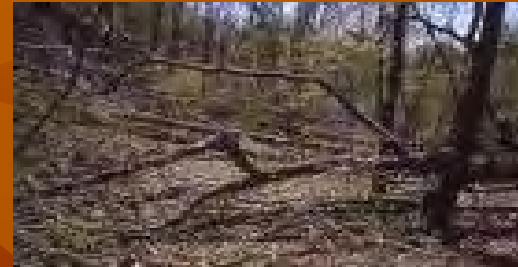


- **Le cahier des charges du combustible :**
 - taux d'humidité,
 - granulométrie,
 - P.C.I.,
 - Prix.
- **Le contrat d'approvisionnement**

INTERETS DE LA FILIERE

➤ **Conjoncturels :**

Récolte du bois issu de la tempête,

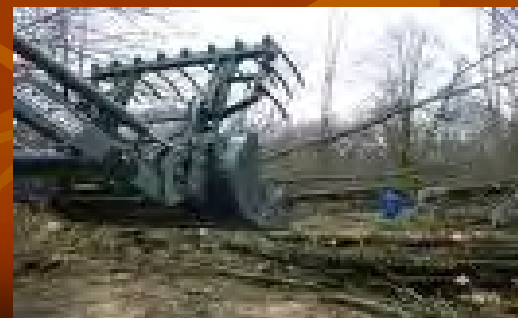


➤ **Environnementaux :**

- Entretien de la forêt,
- Limitation des émissions de gaz à effet de serre,
- Développement d'une énergie renouvelable.

➤ **Structurels :**

- Adaptation nécessaire à la crise pétrolière.
- Développement durable d'une filière de proximité.



PERSPECTIVES

- Evolution des projets vers de plus fortes puissances souvent en concurrence avec le gaz de ville,
- Explosion de la demande sur les petites et moyennes puissances,
- Apparition de nouveaux acteurs en terme d'approvisionnement local (PME),
- Forte demande aussi au niveau des entreprises,
- Besoins d'accompagnement technique et juridique des maitres d'ouvrage,

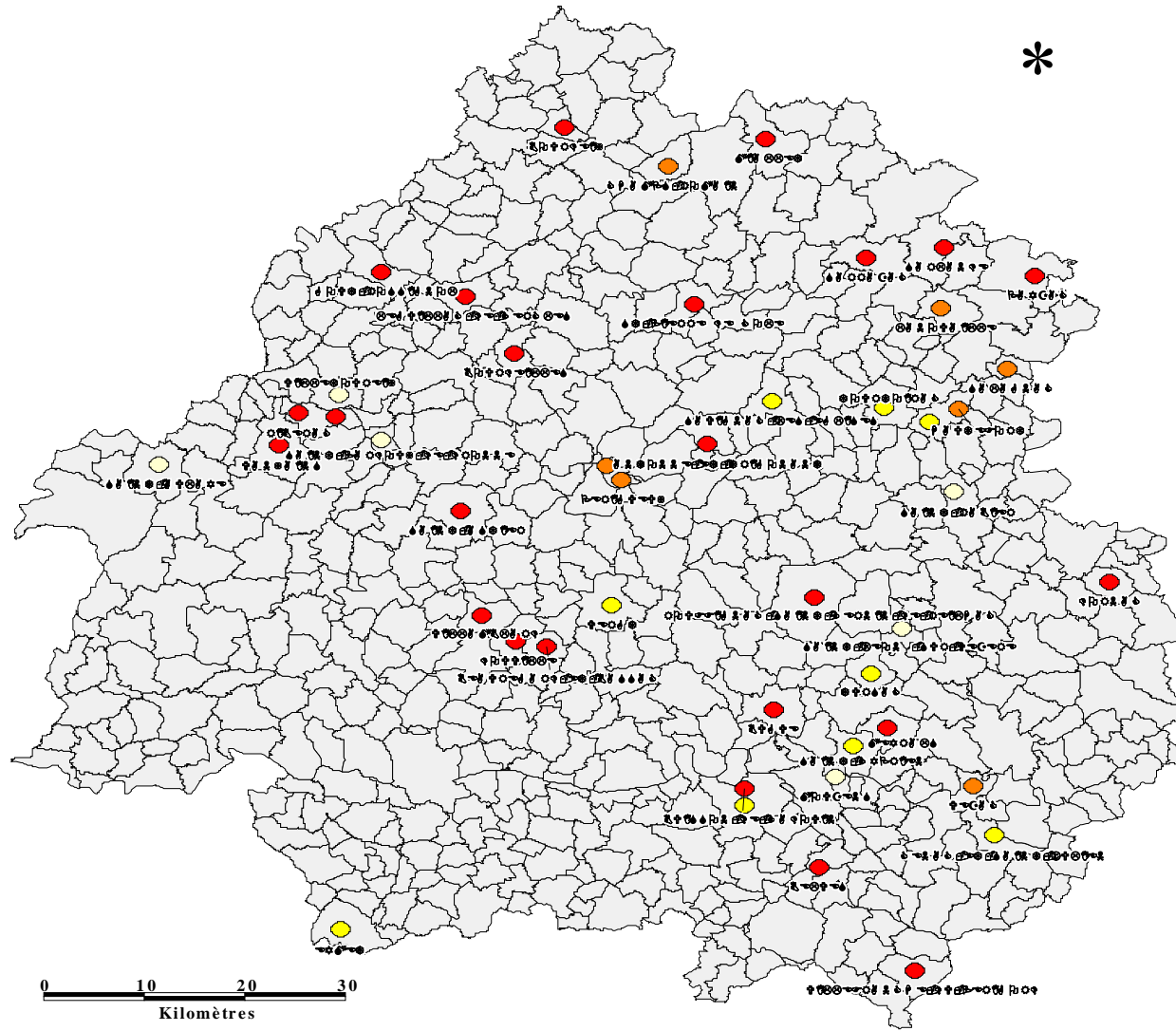
ADAPTATION DU PBE

- Développement de Délégation de Service Public (DSP) dans les cas les plus favorables,
- Diversification des sources d'approvisionnement locales : agricoles et PME locales,
- Accompagnement départemental technique et juridique des maitres d'ouvrage à renforcer,
- Encouragement des partenariats en terme de structuration de la filière départementale.
- Favoriser les moyens d'approvisionnement logistiques permettant d'être plus économiquement performants que le gaz de ville.

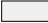





CONSERVER LES FONDAMENTAUX

- Approvisionnement de proximité: ne pas faire rouler des camions, utiliser les ressources départementales,
- Approvisionnement de qualité: n'utiliser que du bois « propre » et le plus sec possible, exempt de tout traitement, de toute souillure,
- Accompagner financièrement la demande locale même sur de faibles puissances, c'est prendre en compte la ruralité de notre département,
- Economiser l'énergie; même d'origine durable et locale, elle ne dispense pas d'une nécessité de ne pas la gaspiller sur des bâtiments mal isolés.

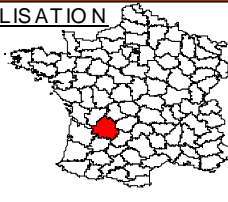
PLAN BOIS-ENERGIE ET DEVELOPPEMENT LOCAL



LEGENDE

-  : Limites communales
-  : Site d'action du Plan Bois-Energie
-  : Projet réalisé ou en cours de réalisation
-  : Etude de faisabilité réalisée ou en cours
-  : Etude de pré-faisabilité réalisée ou en cours
-  : Autre projet

LOCALISATION



DSIT
A. Elkaim
Février 2006